

## **RPA : l'État refile la facture aux aînés plutôt que de les protéger**

**Saguenay, 2 mars 2026** – L'AQDR Chicoutimi et le CAAP Saguenay–Lac-Saint-Jean dénoncent vivement l'application de l'allocation de services personnalisés en RPA annoncée par Santé Québec et dont les modalités entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> avril prochain dans notre région.

Cela touche aux baux, crée de la confusion et transfère aux aînés le coût financier de leur perte d'autonomie. Pourtant, ces personnes devraient relever du *Programme de contribution des adultes hébergés*, comme toutes celles ayant des besoins comparables dans le réseau public.

Alors que le gouvernement promet simplicité, équité et stabilité avec la *Politique de soutien à domicile*, les aînés vivent plutôt : plus de complications; plus de frais et moins de protection.

« Ce qui se passe sur le terrain contredit de front la *Politique de soutien à domicile*. On parle de soutien... mais les aînés se retrouvent à soutenir le système à leurs propres dépens. », mentionne Josey Lacognata du CAAP Saguenay-Lac-Saint-Jean.

L'État rembourse 34,30 \$/h, mais sans plafond, les RPA chargent plus et la différence tombe sur les aînés, qui peuvent payer jusqu'à trois fois plus que dans le public.

« On voit se dessiner une privatisation massive et accélérée des services. Le privé vise le profit et les aînés en paient le prix. », précise Simon Tremblay directeur de l'AQDR Chicoutimi.

L'AQDR Chicoutimi et le CAAP SLSJ invitent tous les résidents concernés par ce sujet à contacter le CAAP Saguenay-Lac-Saint-Jean pour un accompagnement gratuit, indépendant et confidentiel afin notamment de comprendre les impacts sur leur bail et défendre leurs droits.

### **AQDR Chicoutimi**

L'AQDR suit activement l'évolution des dossiers touchant les personnes retraitées et préretraitées. Elle assure également un service d'information personnalisé et confidentiel ainsi qu'un suivi dans la démarche. Nous offrons également des conférences sur différents sujets qui touchent les personnes aînées.

### **CAAP Saguenay-Lac-Saint-Jean**

Le CAAP Saguenay-Lac-Saint-Jean est l'organisme communautaire régional qui assiste et accompagne les personnes insatisfaites d'un service du système de santé et de services sociaux. Il contribue au respect des droits et à l'amélioration des services et favorise la conciliation comme approche. Il accompagne également les locataires de résidence privée pour aînés.

-30-

### **Contacts pour les demandes de renseignements des médias :**

Simon Tremblay, directeur général AQDR Chicoutimi 418 543-8347 poste 1

Josey Lacognata, directeur CAAP Saguenay-Lac-Saint-Jean 418 662-6774 poste 4